Projet d'établissement

adopté par le Conseil de Participation du 11 septembre 2007 et revu le 2 juillet 2019





I. Quelques principes fondateurs

I- Le droit à l'erreur

« En se trompant, on apprend. C'est en se plantant qu'on fait ses racines. »

Toute personne en train d'apprendre fait des erreurs, c'est important de les lui signaler. C'est important aussi de comprendre avec elle ce qui les provoque. On arrête d'en faire quand on sait pourquoi, ou dans quelles circonstances on les fait. L'erreur n'est pas une lacune, mais l'expression de quelque chose qui fonctionne. Mal, sans doute, mais qui fonctionne. À nous de faire évoluer ce qui est déjà là. Mais pas en sanctionnant les essais. Le gout du risque est indispensable pour oser apprendre. Apprendre, c'est penser autrement. Apprendre, c'est adapter sa pensée aux nouvelles réalités, c'est cultiver les points de vue. Oser ne peut se faire sans cette sécurité indispensable qui permet d'avancer, sans être sûr de ne pas se faire taper sur les doigts.





2- Le droit à la différence

Nous avons la chance d'être différents. Nos différences nous enrichissent en classe et dans la vie. Nous ne nous basons pas seulement sur les différences au sein de la classe, mais aussi sur celles du monde extérieur.

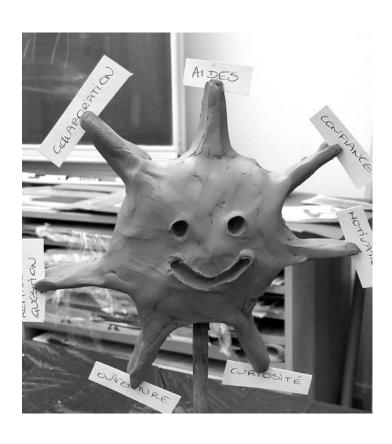
Notre école est une école publique, ouverte, un lieu de rencontre.

Chez les plus jeunes, le moment de l'accueil en classe est un moment privilégié d'ouverture vers chaque adulte, chaque enfant.

À certains moments, nous proposons des activités différenciées qui prennent en compte les besoins spécifiques de chacun.

Nous nous efforçons de créer des interférences, nous demandons souvent aux enfants de dire comment ils ont fait, nous les centrons sur la connaissance de leurs problèmes et de leurs procédés de résolution. Le *comment* est plus important, souvent plus utile, que le résultat. Il n'y a pas la bonne méthode, il y a DES méthodes. Profiter de nos différences, c'est mettre ensemble des stratégies variées face à un problème, c'est multiplier les chances de le résoudre, c'est garder en mémoire plusieurs méthodes.

En partenariat avec des écoles d'enseignement spécialisé, l'école de Lauzelle participe à l'intégration scolaire d'enfants à besoins spécifiques. L'école doit remplir, le mieux possible, sa mission d'éducation et d'accueil de tous.



3- Le droit à la parole

Ce « droit à la parole » n'est pas qu'un principe, il se vit au quotidien très concrètement dans l'école. Il existe des moments et des lieux prévus pour que chacun puisse s'exprimer, de façon libre, mais quand même « encadrée » : ce sont les « lieux de parole ». Tant les enfants que les adultes sont ainsi invités à s'exprimer et à s'écouter. Car cela s'apprend...

LES ENFANTS

Des moments de parole (le tour de parole, le «ça va/ça va pas», les rencontres individuelles avec l'enseignant) sont institués dans chaque classe. Chaque enfant peut s'exprimer devant les autres, sur ce qu'il souhaite communiquer : ses joies, ses soucis, ses peurs, ses colères, ses envies. Chacun est écouté avec respect. Cette prise de parole aide l'enfant à mettre les problèmes « à distance » avant de se mettre au travail. Elle lui apprend à échanger en classe comme dans la cour où se créent sans cesse de nouvelles relations avec les autres, pas toujours faciles. C'est un premier apprentissage quotidien de la parole : exprimer ses émotions n'est pas naturel.

Chaque semaine, le *Conseil de classe* fait le tour des souhaits ou remarques de chacun, et permet surtout de décider ensemble de nouveaux projets, d'organiser la vie en classe, et de discuter des choses dont on parlera au Conseil d'école.

Le Conseil d'école se passe chaque semaine dans une classe qui accueille les « délégués » de chaque classe. De la maternelle à la 6e, ces représentants se réunissent avec la directrice et passent en revue les différents « thèmes » : on formule des demandes, des remerciements, des félicitations, on discute de modifications des décisions de l'école, on cherche à résoudre des problèmes. Chaque délégué relaie ainsi les demandes particulières de sa classe. Nous mettons en œuvre des moyens pour tenter que chacun puisse s'exprimer : on remplace la loi du silence par la loi de la parole. Aucune demande ne reste sans suite car une réponse est à chaque fois exigée pour la prochaine réunion. Les tout petits pourront demander l'aide d'un plus grand pour lire la feuille préparée en classe, s'ils ne peuvent (ou n'osent pas encore) la dire par cœur ou la lire.



Pour les membres de l'équipe pédagogique

Ils peuvent prendre la parole en *Concertation*, au *Conseil des profs* et au *Conseil de participation**. Grâce à ces lieux de parole, les adultes membres de l'équipe éducative apprennent aussi la responsabilité collective. À travers les réunions de parents, les moments de rencontre, les réunions du Conseil de participation, les parents et les enseignants peuvent se parler et construire la confiance mutuelle indispensable pour bien coopérer.

Pourquoi accorder tant d'importance à ces prises de parole ? Bien entendu, l'enfant améliore et affine ses capacités d'expression. Il acquiert une aisance, une certaine audace pour s'exprimer en public, pour s'adresser aux adultes d'une manière adéquate. On peut compter sur ces lieux de parole pour limiter au maximum les situations de « harcèlement » si fréquentes dans les écoles, en désamorçant dès le début les conflits ou tentatives d'intimidation : dire pour ne pas subir. Enfin, l'enfant apprend progressivement le fonctionnement « politique » et « démocratique » au sens large : comment chacun, à son niveau, peut avoir une influence sur son milieu de vie, faire changer les choses en respectant l'avis d'autrui, participer, être « citoyen ».

* cfr page 42



4- C'est en cherchant et en faisant qu'on apprend

Nous pratiquons des méthodes actives. Elles sont motivées par notre conviction que TOUS LES ENFANTS ont en eux d'infinies potentialités. Les savoirs se construisent avec tous les enfants, de façon différente, et principalement quand ils sont placés face à des défis à relever. Ils cherchent, donc ils apprennent.

Parfois, ce n'est pas facile: colère, abandon, chagrin... peuvent survenir dans le processus d'apprentissage. Comment résister à l'envie d'apporter la solution sans l'absolue conviction que chacun possède des capacités? Chaque nouvelle construction mentale, chaque apprentissage est le résultat d'un cheminement propre à chaque enfant, nécessaire pour avancer. Nous préférons relancer vers de nouvelles pistes plutôt que de donner des explications. Ce n'est que face à un vrai problème que l'on peut construire une solution. Si notre projet d'établissement met en avant ces pratiques pédagogiques constructivistes, il n'en exclut pas pour autant d'autres démarches, telles que les exercices de dépassement et d'automatisation.

Les enfants ont l'occasion de s'exprimer au travers de différentes activités (mathématiques, sciences, musique, français, éveil...). Pendant ces activités, ils expérimentent, cherchent, manipulent, organisent et se confrontent. Autant de démarches que l'enfant sera amené à maitriser pour devenir acteur de ses apprentissages et de sa vie. Grâce à ce type de démarches, les enfants pourront puiser dans un capital d'outils qu'ils utiliseront peut-être dans d'autres situations. S'obliger à partager, à montrer et à expliquer une démarche est une étape nécessaire dans la construction des mécanismes d'apprentissage. Cette étape essentielle permet de passer du stade de la compréhension à celui de la connaissance, car le savoir est devenu transmissible.





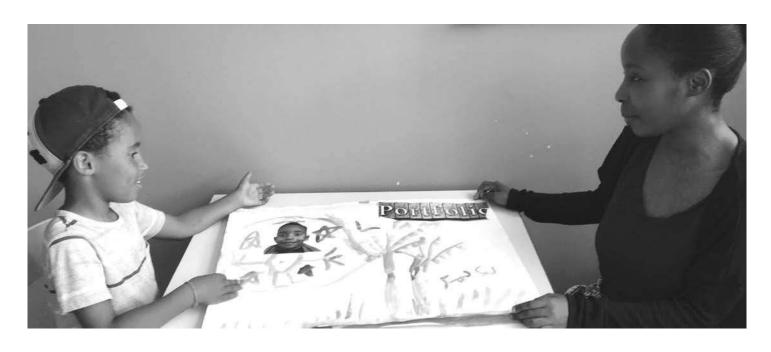
5- C'est en communiquant qu'on apprend

Les enfants ont l'occasion de s'exprimer au travers de différents médias artistiques. Pendant les ateliers, ils sont amenés à découvrir, à explorer, autant de recherches qui serviront de passerelle à l'imaginaire. Enrichir la perception de chacun et aiguiser le regard sur ce qui nous entoure permet le développement de l'esprit critique.

Des projets communs sont menés où transparaissent non pas une, mais des identités. Le théâtre, les expositions, le chant, la musique, la danse... en sont de beaux exemples. Les soirées où les enfants présentent des activités de vie de leur classe sont des moments de découvertes, d'émerveillement : pour les enfants qui sont fiers de montrer et d'expliquer à leurs parents ce qu'ils ont appris, et pour les parents de comprendre comment on apprend et ce que vit l'enfant à l'école. Créer pour être vu, lu ou entendu donne une force et une reconnaissance à la création. C'est aussi l'occasion de mettre en valeur les nombreux ateliers et la qualité des nombreuses personnes-ressources qui les animent et sans lesquelles ces espaces de création, d'expression et de reconnaissance ne pourraient exister. L'art est l'âme de l'existence et exposer les travaux des enfants donne vie à leurs productions.

Les nouvelles technologies de la communication (journal, site de l'école, courriel, blogs...), en plus de la participation à un réseau de ressources partageables, placent les enfants dans de réelles situations de communication où l'apprentissage de l'écrit prend tout son sens. Les nombreux reportages et livres illustrés de photos et dessins d'enfants qui parsèment le site de l'école en sont une belle illustration.





Plus les choses sont claires, mieux on peut les changer. Les rituels, les lois, habitudes et modes de fonctionnement sont explicités et débattus pour que les enfants puissent participer à la vie de l'école. Les fardes d'auto-évaluation, les portfolios, les fardes «mémoire», les cahiers de vie, ces traces sont des repères et des structures accessibles.

Apprendre, c'est aussi s'entrainer pour ne pas tout le temps devoir réfléchir. Les automatismes permettent de gagner beaucoup d'énergie. La structuration des matières et des procédés complète les activités de découverte et permet de se rendre compte de ce qu'on a appris et de comment on s'y est pris. Repérer dans la vie sociale et économique des structures d'organisation que l'on a appris à identifier (dans les classements d'animaux, de phrases ou de triangles...) permet d'utiliser ce qui est vraiment utile : la force de la pensée.

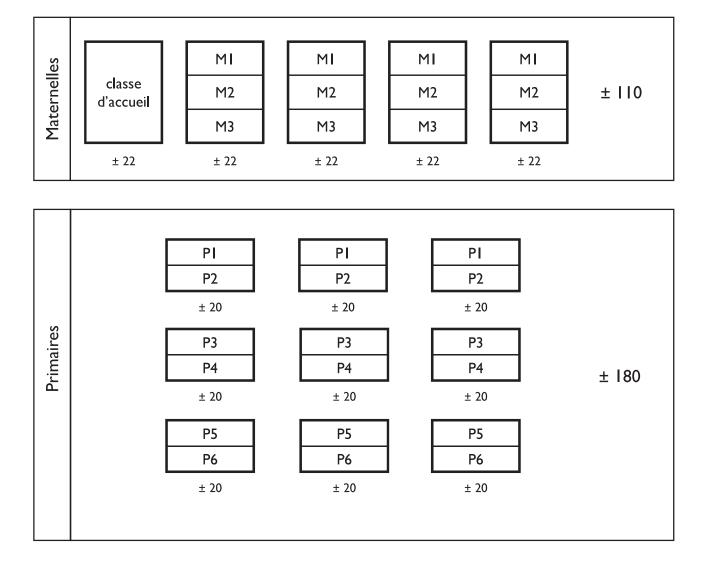
L'école est aussi l'apprentissage du respect des règles de vie, des limites. C'est parce que les limites existent que la vie sociale est possible. « De la loi nait la parole et de la parole nait la loi » disait Françoise Dolto. C'est la cohabitation des règles et des lieux de parole (pour les modifier, les adapter en fonction des problèmes rencontrés) qui rend la vie de l'école dynamique. Les adultes sont garants de faire respecter les règles. Ils interviennent chaque fois que l'une d'elles est transgressée. Les règles n'ont de sens que si les garants les font respecter et que s'ils réagissent quand elles ne le sont plus. La gestion des limites et des sanctions est le travail de toute l'équipe des adultes qui encadrent les enfants dans et en dehors des classes. Les règles se construisent avec les enfants. Elles structurent, par leurs interdits, ce qui est possible ou pas. Elles séparent ce qui est privé et public. Elles canalisent nos forces destructrices et organisent nos forces créatrices.



II. L'organisation de l'école

La population de l'école

La volonté explicite de l'école est de rester une école de quartier, de conserver une taille et une structure humaine où le dialogue direct est possible.





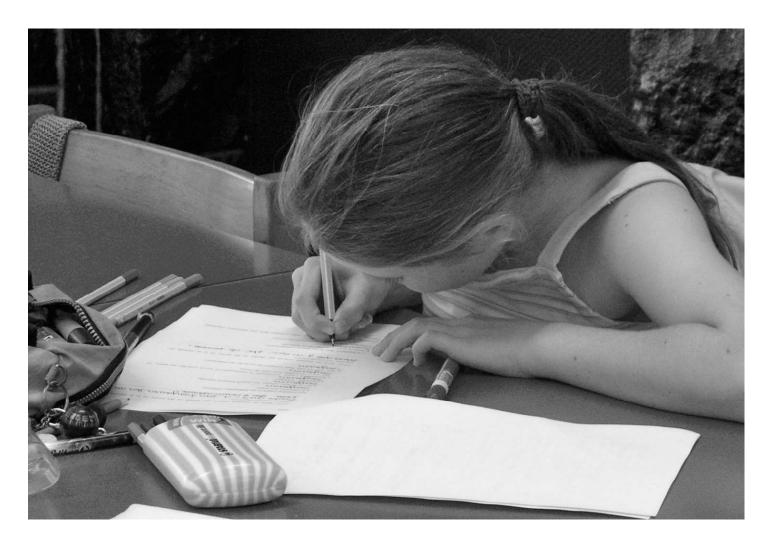
Le passage de classe

Généralement tous les enfants suivent leur classe dans l'escalade des années.

Nous croyons que le fait de permettre à un enfant de grandir dans un groupe d'amis en adaptant, autant que faire se peut, l'enseignement et les matières données, par une « personnalisation » des exigences, permet aux enfants de grandir.

Parfois, ce pari positif est difficile à tenir car les enfants ont du mal à suivre. Une des solutions les plus fréquentes est de se donner trois ans pour un cycle de deux ans. Ces décisions délicates se prennent collégialement après de nombreuses rencontres avec les parents et l'équipe du Centre Psycho-Médico-Social (CPMS), assistante sociale, psychologue, psychomotricienne et logopède, réunis dans cette même interrogation : qu'est-ce qui va permettre au mieux à un enfant de se développer malgré ses difficultés scolaires ? Ces questions, nous nous les posons toute l'année, et pour tous les groupes.

Même si nos préoccupations sont centrées sur les enfants en difficulté, l'équipe éducative s'engage à mettre tout en œuvre pour répondre aux besoins de chacun, dans un climat de dialogue et à apporter à tous les enfants un environnement sollicitant et sécurisant.



L'apprentissage du néerlandais dès le 3° année

Une période de 50' par semaine en P3/P4 et 2 périodes en P5/P6

L'apprentissage de la seconde langue se décline selon quatre visées :

- Une visée fonctionnelle qui répond à un besoin immédiat de communication, par un apprentissage motivant, fonctionnel et usuel.
- Une visée orale parce qu'une langue est avant tout parlée, par des compréhensions à l'audition, des chansons, des comptines, des dialogues entre apprenants, donnant la priorité à l'écoute avant toute production de l'enfant..
- Une visée ludique inspirée non de livres, de méthodes rébarbatives ou d'un vocabulaire ex-cathedra mais bien plutôt de jeux de société transposés dans la langue cible ou de jeux de rôles s'inspirant de situations de vie réelle.
- Une visée écrite, non requise, parce qu'il s'agit de la compétence la plus difficile à atteindre à cet âge, mais abordée de façon très limitée et épisodique pour asseoir quelques notions clés.

III. Les spécificités de l'école

La verticalité dans les classes

La verticalité (le mélange d'enfants d'âges différents au sein d'un cycle) est présente depuis les classes maternelles.

La classe verticale provoque, de par son fonctionnement, des apprentissages que l'on qualifie de fonctionnels. Naturellement, un plus jeune va écouter ce qui se dit chez les plus grands et la perspective de son travail en sera ainsi précisée. Naturellement, un plus grand regardera avec recul comment un plus jeune apprend et donc d'où il vient.

Ces différences sont normales et le fait qu'elles se gèrent spontanément entraine la solidarité entre les enfants. Le but de notre école est que tous les enfants évoluent et grandissent.

Par nos démarches, nous encourageons la solidarité plutôt que la compétition.

EN MATERNELLE

Suivant le nombre d'enfants et l'encadrement au le septembre, les petits de 2,5 ans sont accueillis en classe d'accueil : petite classe, peu d'enfants en début d'année et local adapté aux toutpetits, plus « cocoon ».

Les autres classes mélangent des enfants de 3 ans à 5 ans. Le matin, la vingtaine d'enfants vit ensemble au travers d'activités qui sollicitent les échanges, les partages dans des projets collectifs où la collaboration est toujours présente : temps de parole, participation à des ateliers, partage de la collation et construction de cette vie collective. L'après-midi, les moins de quatre ans vont à la sieste.

Les plus de quatre ans, pendant ce temps, sont seuls avec leur titulaire. C'est l'occasion de mener d'autres projets.

EN PRIMAIRE

- En classe de l'22°, au début d'année, se fait l'apprentissage technique de l'écriture, de la lecture et de la numération. La classe est souvent partagée en deux : pendant que le titulaire entraine les enfants de l'e à la formation des lettres, par exemple, les 2° doivent travailler seuls, avec des fichiers individualisés ou dans des séances de travail autonome.
 - Un cycle 5/8 ans peut être organisé à certains moments dans l'année. Les enfants de 3° maternelle et de 1°/2° primaires se réunissent en âges mélangés pour des activités diverses. Lors des concertations, il nous semble important de construire entre adultes des pratiques pédagogiques cohérentes, tant en maternelle qu'en primaire.
- Les classes de 3°/4° et de 5° et 6° sont organisées en verticalité. Trois classes par cycle regroupant chacune des enfants de 8-10 ans et de 10-12 ans où les titulaires travaillent ensemble pour les projets, les démarches d'apprentissage, la construction d'outils... durant leurs temps de concertation.



Les « mélanges »

Les mélanges d'âges ne se limitent pas à la classe, mais restent un principe pour toute l'école. Les enfants se connaissent de la première maternelle à la 6° primaire et les occasions d'apprendre la vie ensemble sont nombreuses :

- les Conseils :
- les récréations ;
- les sorties
- les journées festives, avec ateliers dans les classes (la fête des enfants en fin d'année, la St Nicolas...)
- les présentations de travaux artistiques

Ces « confrontations pacifiques » se vivent aussi dans les échanges entre les professeurs : les concertations qui sont des moments de travail entre les enseignants d'un même cycle et la directrice. Les journées pédagogiques sont des moments d'échanges tous cycles confondus. Car avant de mélanger les enfants, il faut mélanger les enseignants : les enfants ne se sont pas choisis... les enseignants non plus. C'est le respect entre adultes qui génère le respect chez les enfants.

- Les concertations par cycles permettent de coordonner les méthodes et apprentissages, de parler des enfants, d'organiser le travail et de raconter des séquences pédagogiques.
- Le Conseil des profs, le vendredi, aborde des questions de la vie de l'école (le « vivre ensemble », l'intendance, les surveillances, les positions communes face aux diverses situations...).

- Les groupes de travail assurent la continuité entre les différents cycles.
- Les journées pédagogiques concernent des thèmes intéressant tous les professeurs (l'alimentation, les vols, la violence, la communication avec les familles...).

Enfin, l'école est un lieu de rencontre des enfants, des professeurs mais aussi des parents. Les familles sont toutes différentes et les rencontres entre parents sont l'occasion d'un métissage culturel et social qui est représentatif de notre souci d'hétérogénéité.



La continuité

Les rituels se répètent, rythment la journée, la semaine, la vie à l'école. C'est grâce à ces répétitions que les enfants peuvent anticiper les évènements, ce qui est rassurant et contribue à la sécurité de base qui permet de vivre ensemble et de se concentrer sur les apprentissages.

Prenons l'exemple du Conseil d'école : les enfants y ont la possibilité de dire ce qui est important pour eux et de trouver des solutions aux difficultés de la vie collective. Le même rituel, le même vocabulaire, le même déroulement s'y répètent, quel que soit le local et quels que soient les enfants qui y participent. Le fil est maintenu.

Dans la cour, la personne surveillante est toujours munie d'un brassard jaune, la fonction est ainsi identifiable quelle que soit la personne : ce repère est sécurisant.

Ces trois éléments, verticalité, mélanges et continuité, permettent à chacun, petit ou grand, de traverser la journée, la semaine, l'année... et toute sa scolarité en gardant le fil, en trouvant les liens qui permettent d'être en sécurité. Il peut s'appuyer sur ces repères stables et construire sereinement son rapport aux autres, s'ouvrir au monde. Ce cadre n'empêche certes pas les conflits, mais il permet que ceux-ci se résolvent, qu'ils soient gérés. C'est la certitude d'être entendu, de pouvoir « déposer son fardeau »

quelque part qui rend l'aventure de la vie possible, qui per-

met d'affronter le regard des autres en confiance.

En fin de parcours, les enfants de 6e réalisent un travail qui laissera une trace visible de leur passage dans l'école, une œuvre collective qui sera dévoilée à la fête de fin d'année (fresque murale, confection de jeux pour la cour, création de livres pour les maternelles, plantations...).



IV. L'accompagnement des enfants

Le travail en équipe

Une préoccupation importante de nos concertations, en plus de raconter ce que nous vivons en classe en partageant nos découvertes et nos recherches, de construire des séquences d'apprentissage avec les outils pour les mettre en œuvre, est de parler des enfants éprouvant des difficultés scolaires.

Le fait de raconter et d'expliciter nos observations permet souvent de cerner les difficultés. Le partage d'idées et de procédures de résolutions des problèmes rend ce travail collectif indispensable. Souvent, nous décidons de rencontrer les parents pour, ensemble, parler des difficultés et montrer ainsi à l'enfant notre souci et notre intérêt face à ce qu'il vit. Nous sommes persuadés que ces passages par la parole, même s'ils sont douloureux parfois, sont nécessaires pour grandir.

Parfois aussi, nous faisons appel à la psychologue du CPMS qui, après une visite en classe et en ayant demandé l'autorisation aux parents, entend l'enfant en entretien individuel. Cette intervention vient compléter notre regard et notre compréhension du « comment cela se passe dans la tête (et le cœur) d'un enfant ». Ce travail d'équipe est la clé de voute de notre école. Ces temps de concertations hebdomadaires réunissent une partie seulement de l'équipe et sont complétés par des journées pédagogiques, très importantes pour nous, pendant lesquelles nous réfléchissons tous ensemble sur des thématiques plus globales.



Toute une série de personnes interviennent en plus des enseignants. Il y a les accueillantes. Leur travail est capital et essentiel pour la vie de l'école.

La complémentarité des tâches est un atout : elles peuvent prendre en charge la surveillance des siestes et du coin « cocoon », l'accueil extra-scolaire, les surveillances des récréations, mais aussi, et surtout, l'animation de petits groupes dans des ateliers créatifs, de remédiation ou de remise en ordre des classeurs. Lors de ces animations en petits groupes, la titulaire peut alors travailler en groupe restreint et s'occuper plus individuellement des enfants. Elle peut ainsi leur accorder l'attention que les urgences de la gestion quotidienne des groupes ne permettent pas d'ordinaire. Le personnel supplémentaire devient alors un partenaire dans une relation où chacun trouve sens et valorisation. L'organisation par degré, en mélangeant des enfants d'âges différents, qui est un des piliers de l'école, est ainsi rendue possible grâce à l'aide de ces personnes. Elles sont aussi les oreilles accueillantes et attentives qui permettent aux enfants de trouver une continuité entre l'école et les temps extra-scolaires.

Nous essayons en outre d'accueillir un maximum de stagiaires (écoles normales, écoles professionnelles pour la qualification d'éducateurs de collectivités). Notre but est de multiplier les occasions de travailler en groupes réduits d'enfants mais aussi de se mettre en relation avec de futurs éducateurs, nous forçant ainsi à expliciter nos choix et nos méthodes, impliquant les stagiaires dans ce travail collectif, clé de voute, rappelons-le, de notre école.

Chaque parent détient un savoir professionnel ou culturel dont tous les enfants pourraient bénéficier. N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec le titulaire de votre enfant pour partager vos dons, connaissances ou autres richesses personnelles. De plus, c'est « portes ouvertes » toute l'année. Après avoir pris rendez-vous, bien sûr.

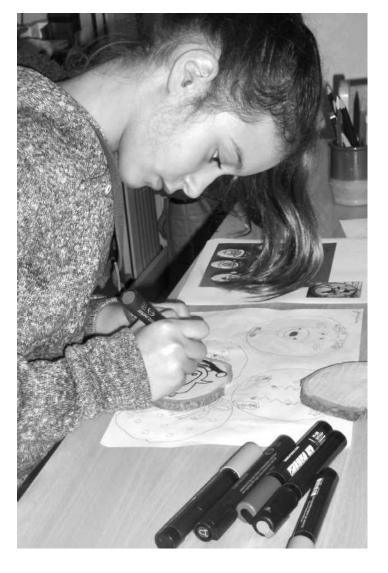


Le soutien parental et les devoirs à domicile

La position de l'école, en accord avec la loi récemment reformulée, est de donner des travaux à domicile nuancés. L'organisation de ces devoirs est généralement planifiée et négociée en classe. Les échéances sont rarement pour le lendemain, ce qui permet la souplesse nécessaire, mais exige l'implication des enfants dans le respect de ce « contrat » de travail à domicile.

Les enfants de 1° et 2° primaires reviennent souvent avec des petits textes à lire, leur boite à calculs ou leur boite à mots. Les débuts de la lecture et de l'écriture sont l'affaire de tous. Un entrainement journalier favorise ces apprentissages.

Lors des devoirs à domicile, se pose souvent la question pour les parents : « Dois-je aider mon enfant à réaliser ses devoirs ? S'il n'a pas compris, s'il a des difficultés, dois-je lui réexpliquer ? » Le principe des devoirs est simple : les devoirs portent ou s'appuient sur des notions vues en classe et chaque enfant doit pouvoir les réaliser seul. La réalité peut être tout autre, d'un enfant à l'autre, d'un devoir à l'autre. Un parent reste rarement insensible aux difficultés de son enfant, il considère comme naturel (voire de son devoir) de l'aider, surtout lorsque l'enfant en fait la demande. Le parent ne doit se substituer ni à l'enfant (en faisant le devoir à sa place), ni à l'enseignant (en redonnant le cours à la maison), mais peut soutenir les deux. D'abord, il doit encourager l'enfant à faire ses devoirs seul, et éventuellement lui donner une explication différente s'il le juge utile. Mais si l'aide d'un adulte a été indispensable, l'enseignant doit en être informé. C'est en ce sens que les parents soutiennent également le travail des enseignants. Et c'est ainsi que l'enfant ressentira la volonté commune des adultes qui l'entourent de le faire progresser. Conscients de l'inégalité des réponses familiales face à ces demandes de collaboration, nous organisons au sein de l'école, des séances coup d'pouce où des enseignantes de l'école soutiennent des enfants qui en auraient besoin. L'ilot, une initiative des parents, permet aux enfants de faire leurs devoirs à l'école dans une ambiance calme et accueillante.





Les évaluations

L'évaluation formative est au cœur de notre action pédagogique : elle alimente nos concertations, c'est pourquoi nous sommes une école sans bulletin. Le récit et l'analyse des difficultés des enfants aux collègues permet de travailler sur l'amélioration des moyens que nous mettons en œuvre pour la réussite de tous les enfants.

Tout au long de l'année, cette évaluation formative croise les regards de l'enfant sur lui-même, de l'enseignant, des parents, voire même de son groupe et de l'équipe pédagogique.

Plusieurs fois par an, au cours de rencontres individuelles ou collectives, l'enfant présente son auto-évaluation ou son protfolio préparé avec l'aide de l'enseignant. C'est l'occasion de faire une mise au point, « un arrêt sur image » sur l'attitude de l'élève face au travail scolaire et sur ses interactions avec les différents intervenants. C'est aussi le moment où l'enfant peut être fier de montrer ses réussites et ses fiertés.



V. Une école ouverte sur le monde

L'école sera un lieu privilégié pour susciter la curiosité de l'enfant, développer son esprit critique, nourrir son imaginaire en le mettant en relation avec tous les aspects de l'environnement : découverte, respect, protection, éveil aux problèmes écologiques, sociaux et à la dynamique Nord-Sud. Il faut apprendre à identifier et à analyser des problèmes complexes, apprendre à imaginer et à choisir des solutions innovantes, apprendre à communiquer dans des langages multiples. Chacun a le droit de se faire reconnaitre comme acteur de la transformation du monde au milieu des autres. L'école aidera à développer le côté artistique présent en chaque enfant, domaine où celui-ci peut le mieux s'exprimer et s'affirmer.

Voici quelques activités prévues dans les classes pour atteindre ces objectifs :

- Classes de dépaysement (dans la mesure de nos possibilités, trois séjours sur la durée de l'école primaire);
- Visites au musée ;
- Visites à la bibliothèque et animations autour de livres ;
- Accueil d'animateurs étrangers, contacts avec des associations, rencontres multiculturelles ;
- Ouverture à la solidarité avec les plus démunis (marché de Noël...) ;
- Découverte de l'outil informatique et sensibilisation à la communication et au partage des ressources ;
- Sensibilisation à la problématique des déchets et du respect de l'environnement ;
- Collations collectives chez les plus jeunes, et sensibilisation à une alimentation équilibrée;
- Diverses activités culturelles (théâtre, activités musicales, rencontres avec des créateurs, artistes, artisans, écrivains, illustrateurs, ateliers de productions artistiques, expositions, ateliers culinaires, activités de plantations et d'entretien d'espace protégé...);
- Tambours pour la Paix,
- Festival des Voies de la Liberté

•



Depuis la rentrée 2010-2011, l'installation d'une Association de parents. Une manière efficace de participer à la vie de l'école, l'Association des parents sera un lieu où les parents se retrouveront pour échanger, partager, discuter dans un esprit constructif en vue d'améliorer la qualité de vie de tous à l'école.

Le Conseil de participation

La qualité des relations établies entre la famille, l'École et son environnement constitue un élément-clé dans la réussite scolaire des élèves et leur épanouissement ainsi que dans le développement personnel et professionnel des acteurs de l'École. Le décret « Missions de l'école » du 24 juillet 1997 prévoit la création d'un Conseil de participation (C.P.) dans chaque établissement scolaire. Instance citoyenne participative, il constitue un lieu de rencontre de tous les partenaires de l'école où s'échangent des informations, se formulent des avis (à titre consultatif), des souhaits, où s'élaborent des projets...

Celui-ci comprend des membres de droit : le directeur et les autres délégués désignés par le Pouvoir Organisateur (P.O., le Collège communal d'Ottignies-LLN). Il comprend aussi des membres élus : les représentants des parents avec un mandat (renouvelable) de deux ans et les représentants des travailleurs de l'école (enseignants, auxiliaires d'éducation et d'entretien, CPMS) avec un mandat de quatre ans (renouvelable lui aussi). Il comprend enfin des personnes représentant l'environnement social, culturel et économique de l'école.

Il se réunit deux à trois fois par an et tend à rendre ses avis au P.O. par consensus. Les rapports des Conseils de participation se trouvent sur le site de l'école.

MISSION PRINCIPALE

Le C.P. doit débattre du projet d'établissement qui lui est proposé par le pouvoir organisateur, transformer le texte du projet d'établissement et le compléter, évaluer périodiquement sa mise en œuvre et proposer des adaptations au minimum tous les trois ans. Il doit remettre aussi un avis sur le rapport annuel d'activités. Ces rapports sont également sur le site de l'école.



AUTRES MISSIONS

Le C.P. doit remettre un avis sur :

- le nombre de périodes de cours ;
- le choix de la ou des langues modernes à enseigner en 5° et 6° primaires (le choix est à réaliser entre une ou deux langues parmi l'anglais, le néerlandais ou l'allemand);
- la possibilité d'organiser l'apprentissage par immersion, en langue des signes ou dans une autre langue que le français (et la manière d'organiser la communication entre parents et enseignants qui n'auraient pas une connaissance suffisante du français).

Il est par ailleurs tenu informé de la répartition des heures prestées (le «capital-périodes») et a en charge la poursuite d'une réflexion globale sur les frais réclamés en cours d'année (notamment ceux qui sont liés à des activités sportives et culturelles s'inscrivant dans le projet d'établissement) et d'étudier et de proposer la mise en place d'un mécanisme de solidarité entre parents pour payer ces frais.

